

**DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016****Objet : DOCUMENTS D'URBANISME**

-----  
Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM.  
DRHOVIN - FONTENAT - FRATTA - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN -  
MASCIOTRA - MONNET - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN  
-----

*Intervention Patrice FONTENAT, Vice-président Secrétaire*

Concernant les projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme, **3 avis** doivent être juridiquement validés aujourd'hui par notre Assemblée, eu égard au droit actuel sur les avis consultatifs des Chambres.

Il s'agit de :

- SCOT BUCOPA
- SCOT Bourg-Bresse-Revermont
- Révision du plu de Reyrieux

Il est demandé de bien vouloir approuver ces avis et contributions.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Patrice Fontenat, Vice-président Secrétaire, valide les avis et contributions émis par la Chambre.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 33
- Nombre de Membres présents ..... 22
- Nombre de voix pour ..... 22
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY  
Président